



3875, Grande-Allée Saint-Hubert (Québec) J4T 2V8

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RAPPORT ANNUEL 2007-2008

| | |
|---|--|
| <i>Établissement :</i> | École secondaire Mgr-A.-M.-Parent |
| <i>Directeur :</i> | SYLVAIN CARON |
| <i>Membres du conseil d'établissement :</i> | |
| Président : | Mario Boudreault |
| Vice-président : | Luc Lavigueur |
| Autres parents : | Isabelle Lafleur, Diane Lambert, Vincent Lapointe, Lorraine Picard et Hélène St-Jean |
| Enseignants : | Mélanie Boucher, Erik Charron, Michel Jones et Roger Lapierre |
| Personnel professionnel: | Cynthia Greene |
| Personnel de soutien : | Valérie Arseneau et Shirley Leclair |
| Représentant de la communauté: | Serge Martel |
| Élèves : | Bruno Forest et Judy Héroux-Picard |

INTRODUCTION

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement et la direction de l'école informe la population de l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent pour l'année scolaire 2007-2008.

Le conseil d'établissement a tenu cette année 10 rencontres régulières ainsi qu'une rencontre extraordinaire. Chaque membre du conseil a eu la chance de s'exprimer et de faire valoir son point de vue à chacune des discussions. Le conseil d'établissement de l'école a toujours cherché à travailler en équipe tout au cours de l'année pour le bien de l'ensemble des élèves. En plus de son mandat habituel, le C.É. a eu à se prononcer et à s'impliquer suite à l'incendie survenu à l'école secondaire André-Laurendeau. La participation des membres a grandement facilité la mise en place d'une structure d'accueil pour plus de 2 000 élèves qui se sont installés très rapidement dans l'école.

DESCRIPTION DE L'ÉCOLE

- Clientèle scolaire au 30 septembre 2007 : 2 026 élèves déclarés.
- Services offerts :
 - Programmes réguliers de la 1^{re} à la 5^e secondaire ;
 - Programmes particuliers : concentration science et technologies (CST), concentration multisports et programme de musique (harmonie et cordes) ;
 - Services commission scolaire pour les élèves ayant une déficience intellectuelle légère ou une déficience intellectuelle moyenne, de même que pour les élèves des classes relation ;
 - Programme ISPJ;
 - CFER .
- Personnel de l'école :
 - - 8 membres de la direction (direction et direction adjointe)
 - 143 enseignants (réguliers et temps partiels)
 - 6 professionnels
 - 70 membres du personnel de soutien

THÈMES PRÉSENTÉS

1. PROJET ÉDUCATIF et PLAN DE RÉUSSITE

Le projet éducatif oriente l'ensemble des décisions prises dans l'école. Au-delà des orientations, plusieurs objectifs de notre projet éducatif sont en nette progression. Particulièrement pour ce qui est du taux de réussite en français, de l'utilisation des TIC, de la participation des élèves à la vie communautaire et parascolaire ainsi que de la persévérance des élèves des groupes en déficience intellectuelle.

Notre défi demeure cependant important pour ce qui est de la persévérance de certains élèves des classes régulières, de l'assiduité des élèves et de la réduction de comportements dérangeants pour des élèves moins motivés. Heureusement des mesures ont été mises en place et sont régulièrement révisées avec la participation du comité EHDA qui travaille particulièrement sur ces objectifs.

Les orientations et les objectifs du projet éducatif de l'école Mgr-A.-M.-Parent prennent tout leur sens et se concrétisent dans le plan de réussite de l'école et dans les actions qui en découlent.

En ce sens, afin de faciliter l'appropriation du projet éducatif et du plan de réussite par les membres du personnel des cibles précises ont été privilégiées pour l'année scolaire 2007-2008. Ces objectifs étaient les suivants :

1. *Utiliser les thématiques de notre école afin de favoriser l'émergence d'activités pédagogiques et parascolaires rassembleuses et motivantes.*
 - « *J'agis dans mon milieu* »
 - « *Le développement durable c'est mon affaire* »
2. *Supporter les enseignants dans une meilleure appropriation du Renouveau pédagogique.*
 - *Adapter les perfectionnements aux besoins de notre école.*
 - *Faciliter l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants.*
3. *Réorganiser le programme de musique afin qu'il réponde aux exigences ministérielles, afin qu'il demeure un fleuron de notre école.*
4. *Accroître nos exigences en français écrit et parlé.*
5. *Favoriser la participation des élèves aux activités parascolaires afin d'augmenter leur sentiment d'appartenance.*
6. *Intégrer avec succès les élèves provenant de l'école Notre-Dame.*
7. *Augmenter le nombre d'activités de prévention de la violence à l'école.*

8. *Implanter avec succès notre nouveau Centre de formation en entreprise et récupération (CFER).*
9. *Dynamiser la promotion de notre école.*

Sans pour autant faire l'analyse de chacun de ces objectifs, mentionnons simplement que l'équipe école a su maintenir le cap tout au long de l'année scolaire, en voici quelques exemples :

Les thématiques environnementales de l'école ont été utilisées régulièrement lors d'activités pédagogiques tant en classes régulières qu'en adaptation scolaire. Les activités de recyclage de toutes sortes font maintenant partie du quotidien. Du côté organisationnel, la cafétéria est maintenant dotée d'assiettes et de bols réutilisables.

Notre nouveau programme de musique est à quelques mois d'être officiellement approuvé par le ministère. Grâce au travail acharné de l'équipe impliquée dans ce projet, il est même cité en exemple auprès d'autres institutions souhaitant effectuer la même démarche.

La délicate situation de l'intégration des élèves de l'école Notre-Dame fut aussi un succès. Encore une fois, l'accueil réservé par le personnel et le support technique offert par nos collaborateurs ont permis à ces élèves de vivre positivement leur arrivée dans leur nouvelle école. Aujourd'hui ils font partie intégrante des élèves de Mgr-A.-M.-Parent.

Enfin, notre CFER a fait parler de lui tout au long de l'année. La double mission éducative et entrepreneuriale a été couronnée de succès. Malgré les nombreux défis rencontrés le CFER a réussi à récupérer et traiter la grande majorité des ordinateurs désuets de notre commission scolaire et a même traité ceux d'une chaîne de magasin bien connue dans la région. Selon le réseau des CFER du Québec, le travail fait à notre école en un an est comparable avec celui fait ailleurs en trois ans.

2. APPLICATION DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Le renouveau pédagogique en était cette année à sa troisième année d'implantation dans les écoles secondaires du Québec.

Le respect du régime pédagogique demeure prioritaire pour l'ensemble du personnel de l'école. Les défis sont cependant omniprésents pour offrir des concentrations et des programmes qui se démarquent et répondent aux besoins du milieu tout en respectant à la lettre le régime pédagogique.

L'application des parcours de formation générale et générale appliquée a donné des résultats positifs. Les élèves sont maintenant classés selon leurs intérêts dès la troisième secondaire tout en maintenant l'ensemble des portes ouvertes pour accéder aux différents programmes des CEGEP ou de la formation professionnelle.

En adaptation scolaire, les changements se font graduellement, l'adaptation du matériel utilisé en classe régulière se fait par les enseignants et les conseillers pédagogiques.

3. ENCADREMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

La Loi sur l'instruction publique attribue aux conseils d'établissement le pouvoir d'établir les principes d'encadrement du coût des documents chargés aux parents en tenant compte de la politique de la commission scolaire.

Cet encadrement vise à fournir aux membres du personnel enseignant de l'école Mgr-A.-M.-Parent l'encadrement prescrit en vue d'orienter le choix du matériel didactique ainsi que le choix des cahiers d'exercices annuellement chargés aux parents.

Cette politique s'applique à toutes les classes de l'école, tant en adaptation scolaire, au régulier que pour les programmes particuliers, elle s'appuie notamment sur les articles 7 et 77.1 LIP, ainsi que sur la politique d'encadrement des frais chargés aux parents de la Commission scolaire.

Principes d'encadrement retenus pour l'école Mgr-A.-M.-Parent

- 1.1.** Les frais chargés aux parents doivent être maintenus au plus bas coût possible, afin que les principes d'accessibilité à tous les services éducatifs et de gratuité scolaire soient une réalité.
- 1.2.** Les frais demandés doivent correspondre au coût réel du bien.
- 1.3.** Les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe (art. 7 al. 2) :
 - L'utilisation d'un cahier d'exercice doit diminuer le coût demandé pour la reprographie sous réserve de l'existence d'un programme particulier dans une classe, de matériel particulier pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- 1.4.** Les crayons, papiers et autres objets de même nature (art.7 al. 3) :
 - Le matériel d'une marque autre, de qualité équivalente et présentant les mêmes caractéristiques peut être accepté.
- 1.5.** La facture que le parent aura à payer pourra être acquittée en plusieurs versements.
- 1.6.** Communication des besoins en matériel :
 - L'ensemble de l'information sera communiquée aux parents au plus tard le 15 septembre de l'année en cours.
- 1.7.** Durant l'année scolaire, toute nouvelle demande de coût adressée aux parents sera préalablement présentée au conseil d'établissement.

Résultats de l'application

Malgré l'application des principes d'encadrement retenus, pour l'année scolaire 2007-2008, on peut remarquer une légère augmentation de coût au niveau des frais scolaires chargés aux parents. Cette augmentation est principalement causée par le nouveau matériel nécessaire dans le cadre du renouveau pédagogique.

4. UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ALLOUÉES

Toujours en lien avec le projet éducatif de l'école, certaines dépenses particulières ont été effectuées l'an passé en tenant compte des ressources financières disponibles et des demandes particulières du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

· Ressources humaines :

« Afin d'accroître l'intérêt des élèves face à leurs apprentissages en classe et à réduire les comportements dérangeants », deux techniciens en éducation spécialisée supplémentaires se sont joints à l'équipe du premier cycle. Leurs interventions ont surtout ciblé les élèves en prolongation de cycle ainsi que dans les classes de mesures d'appui.

Avec l'arrivée des élèves de l'école Notre-Dame, une psychologue supplémentaire a été embauchée.

· Matériel pédagogique :

Pour « augmenter le taux de réussite en français particulièrement en lecture », et pour *« répondre aux intérêts des élèves »* un investissement de plus de 37 000\$ a été fait pour l'achat de romans, ouvrages de références et matériel didactique divers. La bibliothèque de l'école a donc augmenté et renouvelé son inventaire de volumes pour une quatrième année de suite.

Pour *"augmenter l'utilisation des TIC dans les situations d'apprentissage"*, après 80 000\$ d'investissement en 2006-2007, plus de 88 000\$ ont été investis cette année dans le parc informatique. Ces appareils sont destinés tant dans les classes que dans les laboratoires.

· Aménagement physique :

« Afin d'intégrer avec succès les élèves de l'école Notre-Dame », des nouvelles classes ainsi qu'une salle de toilette répondant aux besoins particuliers de ces élèves ont été aménagées. Afin de *« répondre aux intérêts et aux aptitudes des élèves »* nous avons réaménagé deux locaux d'ateliers en prévision des nouveaux parcours de formation à l'emploi. Notons aussi que 38 000\$ a été investi en rénovation et en amélioration à l'auditorium de l'école. Ce dernier montant provient à 100% des profits réalisés avec les locations de salles.

5. AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'année 2007-2008 a été spectaculairement marquée par l'arrivée inopinée des élèves de l'école André-Laurendeau suite à l'incendie ayant forcé la fermeture de cette école pour un mois. La contribution et le support constant du personnel ainsi que l'accueil réservé par nos élèves ont transformé cet incident tragique en élan de solidarité hors de l'ordinaire. Le slogan de l'école « J'agis dans mon milieu » a alors pris tout son sens. La collaboration immédiate de partenaires comme le Club Optimiste et la Ville de Longueuil ont aussi été remarquables avant, durant et après cet événement.

Le CFER (centre de formation en entreprise et récupération), sa naissance et son développement, a aussi suscité l'intérêt de plusieurs tout au long de l'année. La présence d'une équipe de tournage produisant une émission aujourd'hui à l'affiche de Télé-Québec, la visite de la ministre de l'Environnement et l'appui inconditionnel de notre députée ont favorisé la publicité positive autour de ce beau projet axé sur la récupération d'ordinateurs par des élèves ayant eu un parcours scolaire particulier. À la fin de l'année, la grande majorité des élèves participant à ce projet ont affirmé avoir passé la plus belle année à l'école de leur vie.

Encore une fois l'école s'est illustrée comme étant celle affichant le meilleur taux de réussite à l'examen d'écriture en français dans l'épreuve ministérielle. La fierté du personnel à promouvoir un français de qualité écrit et parlé ainsi que le travail acharné des enseignants de français ont été une grande source de stimulation et de motivation pour nos élèves.

Soulignons enfin que, guidée par un conseil d'établissement sensible aux exigences du milieu, l'école Mgr-A.-M.-Parent demeure une institution en constante évolution qui se transforme et s'adapte aux besoins de sa clientèle, de son environnement tout en respectant les orientations du projet éducatif et du régime pédagogique. Elle demeure avant tout guidée par la mise en place d'une structure favorisant la réussite de tous les élèves tout en étant un milieu de vie épanouissant pour nos jeunes.